

# COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MONTREUIL-EN-TOURAINES

Séance du 30 juin 2017

Date de la convocation : 26 juin 2017

**Nombre de conseillers en exercice** : 13

**Nombre de présents** : 13

**Nombre d'exprimés** : 13

L'an deux mil dix-sept le 30 juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc Padiolleau, Maire.

**Présents** : Jean-Luc Padiolleau, Patrick Bigot, Chantal Morlec, Jean Claude Adumeau, Philippe Derogis, Marie Bernier, Isabelle Cambronnie Bobin, Mireille Cicutti, Isabelle Denis, Christian Galimant, Jean-Emmanuel Massue, Mathieu Ménard, Michelle Roquin.

**Absents** : ---

**Secrétaire de séance** : Chantal Morlec

Le compte rendu de la séance précédente est approuvé à l'unanimité

## 1. Elections des délégués et suppléants pour les élections sénatoriales

Il est procédé dans un premier temps aux élections des délégués et suppléants pour les élections sénatoriales.

Messieurs Padiolleau Jean-Luc, Bigot Patrick et Mme Chantal Morlec sont élus délégués à la majorité absolue.

Mesdames Cicutti Mireille, Bernier Marie et Monsieur Derogis Philippe sont élus suppléants à la majorité absolue.

## 2. Information sur les rythmes scolaires

délibération 24/2017

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le décret relatif aux dérogations à l'organisation de la semaine scolaire est paru au Journal officiel le 28 juin dernier et donne lecture du contenu.

Une nouvelle organisation est donc possible dès la rentrée scolaire 2017 après concertation avec le conseil d'école et l'inspection académique. C'est ensuite le DASEN qui arrête cette organisation après consultation du conseil départemental compétent en matière de transport scolaire et le conseil départemental de l'éducation nationale.

Le conseil d'école, qui s'est réuni le 12 juin dernier, a émis un avis favorable à l'organisation d'une semaine scolaire sur 4 jours dès la rentrée en septembre 2017.

Le conseil municipal de Neuillé le Lierre, s'est prononcée lors de sa séance du 23 juin dernier favorable à un retour d'une semaine scolaire sur 4 jours à la rentrée 2018.

De plus la communauté de communes du Val d'Amboise n'a pas compétence pour couvrir l'organisation d'un accueil de loisirs le mercredi matin. Il reviendrait, par conséquent, à la commune de prendre en charge l'accueil des enfants sur cette demie journée.

Par ailleurs le conseil départemental, en charge du transport scolaire, informe le syndicat intercommunal de transport scolaire que l'organisation de la semaine de 4 jours qui lui a été soumise n'est pas compatible avec les contraintes horaires de ses circuits.

Considérant que l'organisation d'une dérogation à la semaine de 4 jours nécessite une concertation entre les différents acteurs locaux

Considérant que la mise en œuvre d'une telle dérogation dès la rentrée scolaire en septembre 2017 est

prématurée et précipitée,

Les conseillers municipaux, à l'unanimité, déclarent être favorables au retour à la semaine de 4 jours quand les conditions d'organisation avec les différents partenaires seront réunies.

### 3. Questions diverses

- **Gestion des espaces verts**

Jean Claude Adumeau, Adjoint explique à l'assemblée qu'une rencontre a été organisée avec l'entreprise Daguët, un calendrier d'entretien des espaces verts à été mis en place.

Monsieur le Maire rappelle, en ce qui concerne l'entretien des trottoirs, que les habitants n'hésitent pas à désherber les quelques herbes qui poussent juste devant leur propriété.

- **Travaux de voiries entrepris par la CCVA**

La communauté de communes a démarré des travaux d'entretien de voiries et de busage sur la commune pour un montant de 142 332,44€.

Il a été entre autre entrepris le busage des fossés route de Pierre Bise afin de sécuriser l'acheminement des enfants vers l'arrêt du transport scolaire. Cependant il manque encore le prolongement du busage devant M. Chaumet et le marquage au sol.

- **Sécurisation des lieux de passage des élèves vers les arrêts de car**

Arrêt situé sur la RD 75.

Madame Morlec, Adjointe, informe l'assemblée que suite à sa demande d'un arrêt supplémentaire à la Garenne, le conseil départemental explique qu'en raison d'un arrêt situé à 600m dont l'accès a été sécurisé et disposant d'éclairage public, il n'y a pas lieu de rajouter un arrêt au lotissement La Garenne.

- **La réfection de la table du conseil municipal**

La table du conseil municipal est actuellement trop petite pour permettre au conseil municipal de tenir confortablement autour. Jean Claude Adumeau a fait établir un devis par une entreprise de menuiserie afin d'agrandir la table et permettre à l'assemblée d'y siéger. Le coût de réfection s'élève à environ 500€ (le devis n'a pas encore été reçu en Mairie). Les conseillers municipaux reconnaissent que cette table est plus agréable que les tables précédemment installées mais ils estiment le coût des travaux trop élevé. Il est donc décidé de garder la table en l'état pour le moment.

- **Ecoquartier**

Lors de la précédente séance, Monsieur le Maire avait proposé de constituer un groupe qui travaillerait sur le projet d'éco quartier dans le centre bourg.

La composition de ce groupe s'établit ainsi :

Jean-Luc Padiolleau, Mireille Cicutti, Mathieu Ménard, Chantal Morlec Patrick Bigot, Jean Claude Adumeau, Michelle Roquin.

Isabelle Denis quitte la séance à 20h 45.

- **Travaux d'accessibilité**

Patrick Bigot, Adjoint, fait le point sur les travaux programmés. Il est prévu de faire l'acquisition d'une boucle magnétique pour malentendant. Monsieur Bigot présente différents modèles, l'assemblée arrête son choix sur un modèle portatif sur secteur d'un montant de 119€.

L'agence postale communale devra être également équipée de ce matériel, contact sera pris avec La Poste pour préciser qui doit se charger de l'acquisition.

- **Location salle des fêtes**

Les 23 et 24 juin, la salle des fêtes a été louée à la Corporation des Etudiants en Profession de Santé ». Plusieurs plaintes ont été recueillies en Mairie sur le tapage nocturne pendant ce week end là. Il faudrait envisager d'instaurer une « black list » afin d'éviter de louer une nouvelle fois la salle aux particuliers ou associations non respectueuses des règles simples de citoyenneté.

Le système de climatisation côté porte en bois ne fonctionne plus, refaire intervenir la société.

- **Fermeture de la Mairie le samedi pendant les vacances d'été**

Comme tous les ans la Mairie sera fermée les samedis matins du 15 juillet au 19 août 2017 inclus.

La séance est levée à 21 heures 30.

<b>Jean-Luc Padiolleau – Maire</b>	<b>Patrick Bigot – 1<sup>er</sup> Adjoint</b> pouvoir JC Adumeau	<b>Chantal Morlec – 2<sup>ème</sup> Adjoint –</b>
<b>Jean-Claude Adumeau – 3<sup>ème</sup> Adjoint</b>	<b>Philippe Derogis – 4<sup>ème</sup> Adjoint</b>	Marie Bernier
Isabelle Cambronne-Bobin	Mireille Cicutti	Isabelle Denis
Christian Galimant	Jean-Emmanuel Massue	Mathieu Ménard
Michelle Roquin		